Le Mensuel
Bulletin d'informations de la Commune de LA CRECHE - www.ville-lacreche.fr
n°156
Avril
2015

L'édito du Maire

Le mois de Mars a été consacré pour le Conseil Municipal, après le vote des comptes de résultats de la Commune pour 2014, au vote du budget municipal pour 2015. Celui-ci a été adopté, par la majorité municipale, le 26 mars et s'équilibre en section de fonctionnement en recettes et en dépenses à 5 800 000 €. Pour la section d'investissement, les recettes et les dépenses s'élèveront à 2 900 000 €. Dans un contexte financier très serré, les dotations financières de l'État à la Collectivité baissent cette année de 90 000 €, notre Commune entreprendra pour 1 900 000 € d'opérations d'investissement en 2015. Cela se traduira par une légère augmentation des taux des 3 taxes locales de 1%. Les associations locales, qui oeuvrent dans les domaines du sport, de la culture, de l'éducation, du social et de l'humanitaire, quant à elles, recevront de la Commune dans les prochains jours, leur subvention de fonctionnement. Le montant total attribué s'élève pour 2015 à 47 000 €.

Le quart d'heure citoyen a été institué par l'Assemblée Municipale. Ainsi à la fin de chaque séance du Conseil, tout citoyen de la Commune pourra venir poser une question sur un sujet d'actualité locale ou sur le quotidien d'un quartier.

A partir de Mai prochain, la Municipalité va à la rencontre des habitants à l'occasion de 4 réunions de quartier. Les dates seront communiquées très prochainement.

Sur le plan des travaux municipaux, les travaux d'économies d'énergie des bâtiments communaux se poursuivent, les salles des associations à Champcornu et au temple sont remises en état, des arbres replantés et 2 radars pédagogiques ont fait leur apparition. Les transformateurs électriques, tagués depuis des années, commencent à changer de look grâce à nos 2 partenaires : SEOLIS et EDF.

Sur le plan économique, l'entreprise STEF, qui compte près de 400 salariés sur notre territoire, vient d'achever un nouveau bâtiment de 3800 m² à côté du supermarché Carrefour qui lui permettra, dans les prochains jours, de disposer de nouveaux locaux fonctionnels.

Enfin, à la suite des élections départementales des 22 et 29 mars, notre adjointe au Maire chargée de l'enfance et des affaires scolaires, Hélène HAVETTE a été élue, conseillère départementale tout comme Léopold MOREAU, Maire de Saint Maixent l'École. Nous leur adressons nos sincères félicitations et nos voeux de succès dans l'exercice de leur mandat. Nul doute que les dossiers presentés par la Ville de La Crèche et les Communes du Canton recevront une écoute attentive au nouveau Conseil départemental où ils siègent depuis le 2 avril.

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Des nouveaux locaux pour STEF transport

Déjà installée au centre routier, l'entreprise STEF transport va disposer de locaux neufs d'une superficie de 3800 m² situés à côté du supermarché Carrefour contact. L'emménagement sera effectué au cours du mois d'avril.

Fête de la musique 2015 : Appel à candidatures

Dans le cadre de l'organisation de la prochaine fête de la musique, le dimanche 21 juin 2015, la Commune recherche des groupes, musiciens, chanteurs pour mettre en place une programmation locale et festive.

Merci d'envoyer vos maquettes à Gilles Bureau du Colombier, Conseiller municipal délégué à la vie associative par mail à : gbureauducolombier@ville-lacreche.fr

Délibérations du Conseil Municipal du 26 février 2015

- Subventions aux associations sportives, culturelles et à caractère social Créchoises
- Vote des comptes administratifs 2014 : Commune et service assainissement et affectation des résultats
- Budget primitif 2015 : Vote des budgets annexes de la salle de l'Hélianthe, des salles municipales et du cinéma
- Demande de subvention auprès du Conseil général 79 : dispositif «une école - une chorale»

Les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sont consultables sur le site internet : www.ville-lacreche.fr - rubrique «Conseils municipaux» (à droite sur la page d'accueil)

Prochain Conseil Municipal
Jeudi 21 mai 2015 - 20h30

Subventions attribuées

Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres : **8 900 €** pour l'installation d'une borne électrique devant la gare
Conseil général : **3 412 €** pour l'utilisation des stades par le collège

Subventions versées

Conseil général : **34 895 €** pour travaux de sécurité sur la RD 611
État : **17 950 €** au titre du fonds d'amorçage des rythmes scolaires

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un coeur pour La Crèche»

Un grand tour de magie ?
En avril 2014, le Maire constate un « trou » de 937 000€ et en décembre une poire de 233000 €. Gestion merveilleuse ou manipulation politicienne ? Nous sommes tous de grands enfants naïfs et crédules. Mais la ficelle est grosse, trop grosse quand on comptabilise des travaux que l'on ne réalise pas !

Un matelas aux frais des Créchois
550 000 € d'excédent pour 2014, bravo ! Soit **100 € par habitant** ! Et que va-t-on en faire ? Sans doute un matelas à la perception. Un excédent qui ferait mieux d'être réinvesti ou de rester dans la poche des Crèchois.

Des conseils d'audit mal compris ?
Les experts de KPMG ont prodigué plusieurs conseils pour maintenir les finances communales :
1° conseil : Réduire les dépenses de fonctionnement = résultat fin 2014 +10% de dépenses.
2° conseil : Contrôler les dépenses de personnel = résultat fin 2014 +11% de dépenses.
3° conseil : Augmenter la capacité de financement = résultat une chute de 25%
4° conseil : Emprunter a minima = 500 000 € alors qu'un excédent de 550 000€ existe en fin d'année.
Nous regrettons les 12 000 € de l'audit, dépensés en pure perte.

Le respect de l'opposition
Lors du Conseil Municipal du 26 février dernier, nous avons été victimes de propos diffamants lancés par une personne du public. Cette personne s'est levée et passant derrière nous a dit, je cite : « espèces de sales cons ». Peut-être, M le Maire, ne l'a-t-il pas entendu ! Nous rappelons le Règlement Intérieur du Conseil Municipal : **article 11**, installation et tenue du public et **article 14**, police de l'Assemblée.

Le ballon n'est plus rond !!!
Les subventions pour les associations sportives ont été votées à la hausse pour toutes… sauf celles du foot qui, avec une répartition sur les 2 clubs créchois voient au final une baisse de 500€…la fin d'un ballon considéré d'or peut-être ?

A votre écoute :
E.Blyweert, C.Busserolle, S.Giraud, O.Proust, C.Rossard, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

La Mairie recrute pour la saison estivale

Afin de renforcer l'équipe des espaces verts des services techniques durant la saison estivale, la Commune recrute 4 étudiants et/ou lycéens à temps plein (2 postes en juillet et 2 postes en août).

Conditions requises :
- avoir 18 ans au moins
- être étudiant et/ou lycéen

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à la Mairie, Hôtel de Ville, 97 avenue de Paris.

Pour toute information complémentaire, contactez Tatiana LÉON, Responsable du Service Ressources Humaines - Tél. 05.49.25.50.54

Subventions attribuées aux associations sportives Créchoises
Séance du Conseil Municipal du 26 février 2015

ACTC amicale cyclo Créchois	300 €	Nautic club Créchois	640 €
Amicale des secouristes Créchois	1 350 €	Nordic club Créchois	500 €
Amicale des sapeurs-pompiers	500 €	Pétanque Créchoise	700 €
Association sportive du Collège Jean Villar	500 €	Rollers Créchois	1 600 €
Club badminton Créchois	450 €	SEP Tennis de table	1 000 €
Compagnie la Flèche Créchoise	1 200 €	Spiridon Créchois	1 000 €
Entente Chauray / La Crèche	1 800 €	Tennis club La Crèche	1 500 €
Gym volontaire	500 €	Tir «en avant»	350 €
Jeunes vallées 2 groupement	1 300 €	Union Sportive Créchoise	1 500 €
Judo club Créchois	2 000 €	Volley ball Créchois	300 €
K'Danse	760 €	**TOTAL**	**19 750 €**

Autres subventions : à suivre dans les prochains mensuels

Les résultats financiers consolidées

Pour mémoire 2013

Les résultats financiers consolidés au 31/12/2013 votés par le Conseil Municipal du 27 mai 2014

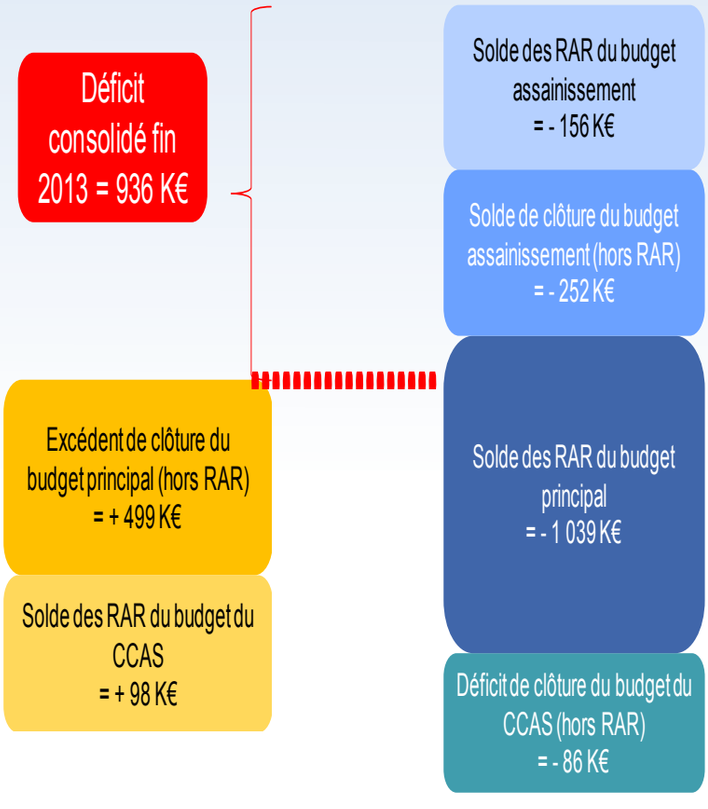

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 26 février 2015, a adopté les comptes administratifs de la Commune et du service assainissement au 31/12/2014. Pour mémoire, les résultats du compte administratif 2014 du CCAS.

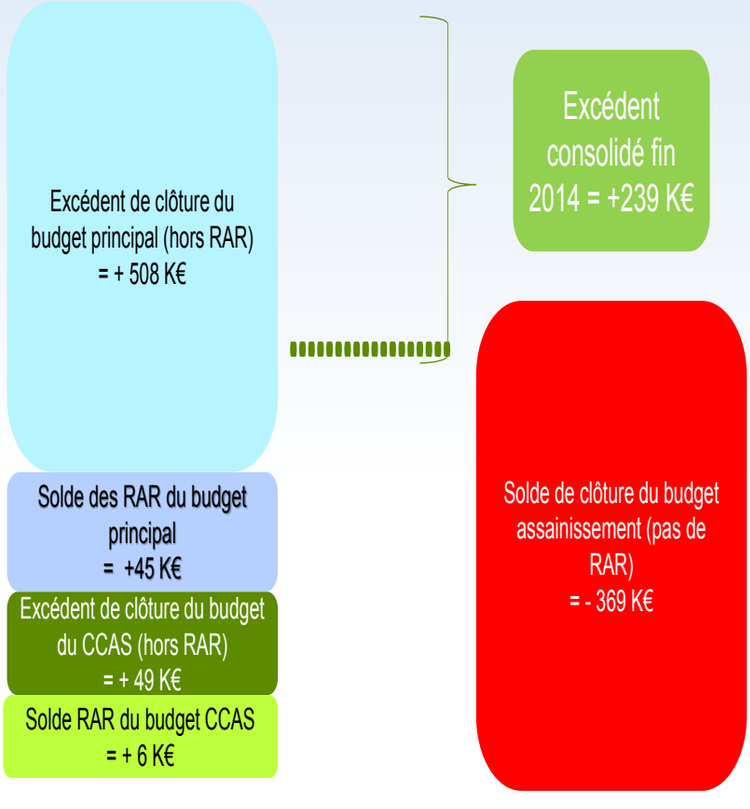

ZOOM SUR...
École de musique municipale

L'école de musique municipale depuis 1995 est installée dans la maison des associations de Champcornu. Elle compte 4 salles de cours pouvant accueillir de 90 à 135 élèves, enfants ou adultes, en cours individuels ou collectifs.

Epaulés par 7 enseignants, les 127 élèves inscrits pour la saison 2014/2015, qu'ils soient débutants ou initiés, bénéficient d'une formation de qualité sous l'œil bienveillant de la directrice Catherine HECQUARD. Ainsi donc violon, piano, accordéon, guitare, batterie, saxophone et flûte traversière sont enseignés en cours individuels afin d'accompagner la progression de chaque élève. Les pratiques collectives, jugées indispensables pour les «apprentis musiciens» par l'équipe enseignante, sont orientées sur la musique d'ensemble et le chant choral.

Et puisque la musique est faite pour être partagée et entendue, les élèves ont de nombreuses fois l'occasion de se produire en public, notamment pendant les auditions d'école et de classes ainsi que lors de la traditionnelle fête de la musique.

Les inscriptions pour les nouveaux élèves se déroule en septembre juste après la rentrée des classes au cours de 2 séances de 17h30 à 19h30 dans la salle du réfectoire de Champcornu. Des inscriptions sont également possibles tout au long de l'année pour les instrumentistes dans la limite des places disponibles.

Pour les habitants de La Crèche, il existe actuellement 3 groupes tarifaires appliqués en fonction du quotient familial de la CAF et un tarif unique hors-commune est applicable pour les autres élèves.

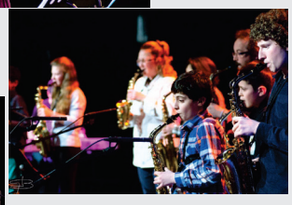

Où écouter les élèves en 2015 :

- Dimanche 31 mai
«A la rencontre de la musique de rue» : animation en fin de matinée pendant le marché en fête aux Halles

- Samedi 6 juin
Animation pour les résidants de l'EHPAD «Les rives de Sèvre» en partenariat avec l'association Chant choral

- Vendredi 19 juin
2ème audition d'école à la salle de l'Hélianthe à 20h30
Ouvert à tous, entrée libre et gratuite

- Dimanche 21 juin
Fête de la musique de La Crèche

INFO TRAVAUX

Interventions d'entreprises :
Nettoyage de la parcelle des brangeries - Syndicat Mixte à la Carte
Isolation du temple de Breloux - Boudeau Vieceli de Chevanceaux

Interventions des Services Techniques municipaux
Nettoyage des trottoirs de l'avenue de Paris
Création de zones de stationnement rue du pain perdu, allée sur les près et à côté de la caserne de pompiers
Campagne de piégeage de ragondins
Travaux de peinture à la maison des associations de Champcornu
Plantation d'arbres route de Tressauve et avenue de Paris
Campagne de tonte et de taille des arbustes dans les lotissements

Divers :
Installation de 2 radars pédagogiques avenue de Paris

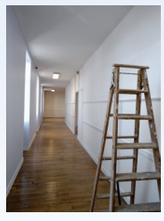

Le Carnet

Naissances
21 février : Tom SAUZEAU
23 février : Éllie NOËL
5 mars : Léa LÉVIN MICHAUD
10 mars : Benjamin VALLIN
19 mars : Simon VIGNAUD

Mariage
4 mars : Makhlouf BESSAHA & Mathilde NIVEAU

Baptême civil
21 mars : Clara MASSELOT

Décès
21 février : Paul HORTEBISE (86 ans)
4 mars : Jean-Michel SOULARD (67 ans)
29 mars : Eugène WOWK (93 ans)

Embauche de 4 emplois aidés à la Commune

La Commune a créé 4 nouveaux postes dans le cadre du dispositif du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).
Sur la vingtaine de candidatures reçues, 4 profils ont donc été retenus pour intégrer les effectifs de la Commune à compter du 23 février, et ce pour une durée de 8 mois.

- Jennifer CHOLLET, 29 ans en qualité d'assistante petite enfance,
- Sébastien PAIN, 41 ans en qualité d'agent de maintenance des bâtiments et locaux communaux,
- Gérard-Philippe MANTEAU, 58 ans en qualité d'agent polyvalent,
- Christopher JAGOT-LACHAUME, 25 ans en qualité d'agent des espaces verts.

Reçus par la Municipalité, les chefs des services municipaux et Grégory FERJOU, conseiller en insertion au Pôle Emploi, le 20 février, ces 4 demandeurs d'emploi ont tous évoqué l'opportunité d'un dispositif comme celui-ci pour se relancer sur le plan professionnel. La volonté de la Municipalité est de lutter contre le chômage et de permettre à des demandeurs d'emploi de pouvoir bénéficier d'une activité salariée pendant 22h par semaine et de leur permettre d'obtenir des formations adaptées à leur poste de travail.

Assemblée générale du Spiridon Créchois

Céline GUITARD succède à Gilles VANSIELEGHÈM à la Présidence du Spiridon La Créche.
L'Assemblée générale annuelle du Spiridon Créchois, le 07 février, en présence de l'ensemble des adhérents a permis de retracer tous les moments forts de l'année, à commencer par la 30ème édition des Chemin du Roy à Ste Néomaye qui, malgré la pluie, a accueilli 335 coureurs et 80 randonneurs pour arpenter les différents dénivelés sur les distances de 14 et 25 km.
La 38ème Corrida de La Créche, la plus ancienne des courses sur route du département a battu tous les records de participation avec 843 arrivants sur les distances de 4.5 et 10 km.
Tous nos encouragements au Spridon Créchois qui grâce à son dynamisme et sa sportivité, organise avec succès ces deux magnifiques épreuves ouvertes à toutes et tous.

Opération de nettoyage de la Sèvre

Le Crensoa (Club Récréatif de l'Ecole Nationale des Sous Officiers d'Active) a organisé le 21 février, en lien avec la Mairie, une opération de nettoyage de la Sèvre au niveau de la passerelle de Champcornu.
Une douzaine de plongeurs ont bravé une eau à 8°C mais trop brouillée pour que la récolte de déchets en tout genre puisse être très importante.
Cette opération s'inscrit dans une démarche environnementale tout en permettant d'allier sport, convivialité et démarche citoyenne.
Gageons que la prochaine tentative sera plus concluante et permettra de remonter des carcasses de vélos, des bidons et autres détritus qui ont été repérés à cet endroit.
Pour en savoir plus sur l'activité plongée proposée par le Crensoa, rendez-vous sur le site du club : www. crensoa-plongee.fr.

«Mon p'tit ciné» fait le plein

Mercredi 25 février, en pleine période de vacances scolaires, le cinéma Henri Georges Clouzot a fait le plein de bambins pour sa traditionnelle séance «mon p'tit ciné».
Au programme un moyen métrage de 30 minutes réalisé par Jessica LAUREN : Coucou nous voilà !
65 personnes étaient présentes et parmi eux les enfants du centre de loisirs et de l'association d'assistantes maternelles Tom Pouce. Mais également des petits Créchois accompagnés de leurs parents et grands-parents visiblement intimidés par ce qui aura été leur 1ère film au cinéma.
Le personnel du cinéma avait tout prévu pour satisfaire ces spectateurs puisque chaque enfant a pu repartir avec un petit souvenir du film.

Le marché en fête en Europe

Dimanche 8 mars, le marché en fête a mis à l'honneur la cuisine européenne à travers une multitude de plats confectionnés par nos artisans commerçants :
Frédéric DESLANDES, rôtisseur, avait préparé une choucroute bavaroise, tandis que la boulangerie RENAUDET avait réalisé plusieurs mets salés et sucrés. Sangria « faite maison » par Catherine et Alain PHEULPIN, des tapas, feigas, pizzas et tartines belges furent dégustées sur place par les visiteurs, pour finir sur une note sucrée avec les tartes studel et les panetones.
C'est donc l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Allemagne et la Belgique, qui furent mis en lumière.
Par ailleurs, la Municipalité a aussi évoqué la création de l'Union Créchoise des Commerçants, Artisans et Professions Libérales, en présentant les membres de son Bureau rassemblés sous les halles pour l'occasion.
Son président, François MARSAULT, ses vice-présidentes Florence METAYER, Chantal CHARRE et Françoise SACRE, ainsi qu'Eugénia ETIEN du Conseil d'Administration ont précisé, que la vocation de cette association était de redonner du souffle au commerce local et de re-dynamiser l'espace commercial de La Crèche, en tissant un lien permanent entre le Bourg, les Halles et la zone Atlansèvre.

La bourse aux vêtements des Dames de coeur Créchoises

Les 13 et 14 mars s'est déroulée la traditionnelle bourse aux vêtements des Dames de coeur Créchoises, un rendez-vous devenu incontournable depuis près de 5 ans. Plus de 3000 pièces étaient disposées dans la salle des Halles pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Sur les portants il y en avait pour tous les goûts et toutes les tailles à des prix défiants toute concurrence. 10 % des recettes de ces jours ont été reversés à l'opération des pièces jaunes et 5 % au service néo-natal de l'hôpital de Niort.
La prochaine bourse aux vêtements et puériculture se déroulera les 5 et 6 juin.
Bravo à cette équipe 100% féminine au grand coeur !

Le Conseil Municipal des jeunes a élu son nouveau Maire

Le 13 Mars dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) procédait à l'élection de son Maire et de ses adjoints. 14 enfants sur les 17 élus étaient présents pour participer à ce vote.
Chacun leur tour les enfants sont venus déposer leur bulletin dans l'urne après l'avoir préalablement rempli dans l'isoloir placé dans la salle du conseil municipal pour l'occasion.
Des 3 conseillers candidats au poste de Maire du CMJ c'est Alice GUITARD qui a été élue. Philippe MATHIS lui a alors passé l'écharpe de maire. S'en sont suivi l'élection du 1er adjoint et des 3 adjoints responsables des commissions : s'amuser à La Crèche, vivre à La Crèche et communication.

C'est Simon GUIGNARD qui a emporté les suffrages après 2 tours et qui accède au poste de 1er adjoint. Les postes d'adjoints, après 3 tours, ont été attribués à Louna PELUFO, Maxime BOUTIN et Guillaume CAUGNON.
La Municipalité félicite tous les conseillers pour leur investissement et leur enthousiasme car tous les présents et même certains absents se sont portés candidats sur une ou plusieurs des fonctions. Nul doute que cet engagement de tous ne pourra qu'être bénéfique au CMJ.

Commémoration du 19 mars 1962

Le 19 mars, la Municipalité a organisé conjointement avec les associations d'anciens combattants de la Commune une cérémonie commémorative en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et pour célébrer le cessez le feu. Jean-Claude BARILLOT ancien combattant de Nanteuil s'est vu remettre la médaille commémorative d'Algérie par le Maire, Philippe MATHIS.

Le groupe CER France : un acteur important de notre territoire

Implanté sur l'ancien site du Motel des Rocs à Chavagné - La Crèche, le groupe CER France Poitou-Charentes reste méconnu du grand public, mais constitue néanmoins le 1er groupe français d'expertise comptable avec ses 12000 collaborateurs. Ses clients constitués essentiellement d'agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales et 33 agences réparties sur le territoire, font de ce groupe en plein développement, un partenaire de poids dans le monde du conseil en entreprises.

Le Directeur général régional, Gilles GAULT, n'a pas manqué de souligner, le dynamisme et le professionnalisme de ses collaborateurs, ce qui permet au groupe de gagner des parts de marché régulièrement. Le développement de nouveaux produits (logiciels de gestion), la qualité des services et la proximité, représentent les fondements de la stratégie de cette entreprise de services.

Au niveau de l'activité, la seule région Poitou-Charentes réalise, chaque année, près de 40 millions de chiffre d'affaires sur un total national de près de 700 millions d'€. Les prestations offertes aux clients portent sur la tenue de la comptabilité, la mise en place d'outils de gestion, le conseil, la paie ainsi que des modules de formation. La certification ISO 9001 AFNOR obtenue en 2013 vient conforter l'image du groupe. Etre le premier sur le podium dans le domaine du conseil et le demeurer reste un des objectifs du groupe.

Localement, CER France avec sa direction régionale et ses 70 salariés à La Crèche pensent déjà aux années à venir. L'équipe de direction du site de La Crèche a reçu le 6 février, le Président de la Communauté de communes, Daniel JOLLIT, le Maire de La Crèche, Philippe MATHIS et l'équipe de développement économique de la Communauté de communes, pour évoquer l'activité de l'entreprise et parler projets.

Bon vent à CER France, entreprise en devenir.

Immobilier d'entreprise sur ATLANSEVRE: la recette de Pierre-Jean MARTIN

Début mars, les élus de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre ont rencontré un jeune investisseur Pierre-Jean MARTIN, afin de découvrir son concept de bâtiment qui a séduit très rapidement de nombreuses entreprises.
Bien situé sur la zone économique ATLANSEVRE, plus précisément sur la Commune de François au fief de BAUSSAIS, le bâtiment flambant neuf est composé de onze cellules de 75 à 207 m² destinées à du stockage ou de l'entreposage. En quelques jours, sept locaux ont été loués à des entreprises du secteur.
Les élus communautaires ont pu découvrir la recette de ce succès, qui réside dans un concept de bâtiment modulable à prix compétitif, accessible, fonctionnel mais surtout adaptable et personnalisable en fonction des besoins des locataires. Pierre-Jean MARTIN a su proposer des locaux aux caractéristiques avantageuses mais aussi des formules aux choix : type de bail proposé, réseaux individuels, aménagement du local. Les locaux peuvent ainsi s'adapter à de nombreuses activités. Autant d'arguments qui ont vite convaincu les locataires et qu'ont pu apprécier les élus.
Ce projet immobilier n'en est qu'à sa première étape car une deuxième tranche de travaux permettra de disposer cinq locaux supplémentaires. Le bâtiment s'étendra alors sur 2300 m². Une offre attractive pour l'accueil d'entreprises sur notre territoire.

Contact : Tél.06 82 16 37 67 - pierrejeanmartin@hotmail.fr

Bibliothèque intercommunale

1, rue des Ecoles 79260 LA CRECHE - Tél. 05 49 05 36 09
Mail : biblio-lacreche@cc-hvs.fr

Horaires d'ouverture

Mardi	15h-18h30	Vendredi	15h-18h30
Mercredi	14h-18h30	Samedi	9h30-12h30
Jeudi	15h-18h30		

Les matinées sont réservées exclusivement aux classes et au travail interne

Exposition Carnaval :
Jusqu'à la fin du mois d'avril, les bibliothécaires vous invitent à découvrir leur exposition sur les Carnavals du monde. Profitez-en pour admirer les masques de Carnaval, réalisés par les enfants notamment lors des ateliers créatifs de février.

Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque :
A l'occasion des ponts du 1er et du 8 mai, la bibliothèque sera fermée les 2 et 9 mai 2015.
Et n'oubliez pas que pendant les petites vacances scolaires, les horaires restent les mêmes mais vous pouvez emprunter 10 livres par carte au lieu de 8 habituellement.

Retrouvez d'autres articles et notre actualité sur notre blog : http://leblogdesbibs.over-blog.com

AGENDA DE LA VILLE

Mercredi 8 avril
Visite commentée du siège du CRER
Organisé par le CRER
Z.A de Baussais (rue Jacques Cartier) - 14 h
Animée par un thermicien, venez visiter le 1er bâtiment passif à energie positive
Inscriptions : Tél. 05.49.08.24.24 ou mail : accueil@crer.info

Samedi 11 avril
Journée annuelle de retrouvailles
Organisée par l'amicale des Ardennais en Deux-Sèvres
Restaurant les Pyramides - 25 € par personne
Ouvert à tous
Réservations : Tél. 05.49.25.00.44 (n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées)

Dimanche 12 avril
Grand bal musette
Organisé par l'Union Sportive Créchoise
Orchestré par Alexis Hervé et ses musiciens
Entrée : 7 € - Buffet et buvette sur place
Renseignements : Tél. 06.40.11.65.26

Marché en fête
Toute la matinée - Aux Halles

Salon de la vente à domicile
Organisée par Formes et Couleurs
Salle des Halles - de 9h à 17h
Atelier maquillage enfants, chasse aux oeufs de Pâques pour les enfants, atelier tags, buvette, point restauration,...
Entrée libre et gratuite

Vendredi 17 avril
Atelier «règlementation thermique 2012»
Organisé par le CRER
Z.A de Baussais (rue Jacques Cartier) - 16 h
Inscriptions : Tél. 05.49.08.24.24 ou mail : accueil@crer.info

Samedi 18 avril
Marché de printemps
Organisé par l'APE de Boisragon
Ecole de Boisragon à partir de 15h45
Vente de fleurs et plants pour le potager, jeux d'adresse pour les enfants et pour les motivés un parcours d'orientation dans Boisragon (inscription au parcours : 1 € par personne)

Jeudi 23 avril
Conférence «retour vers la lune»
Organisée par la Municipalité
Salle Henri Georges Clouzot - 20h30
Animée par un conférencier de l'Espace Mendès France de Poitiers et suivie d'une observation de la lune au téléscope sur la place du champ de foire
Tarif unique de 2 €

Dimanche 26 avril
Ciné p'tit déj
Projection du film Cendrillon de Kenneth Branagh à 10 h
Cinéma Henri Georges Clouzot

Lundi 11 mai
Assemblée générale du Comité des fêtes «La Crèche en folie»
Salle des Halles - 20h30

À NOTER

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2015 sont ouvertes
Pour connaître les dates et les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la Mairie : www.ville-lacreche.fr rubrique vie quotidienne < jeunesse < les écoles

• • • • • • • • • • • • • • • • •

Création, par le Conseil général d'un carrefour sécurisé route de Boisragon RD 174 / Cherveux RD 7
Travaux du lundi 23 mars au 20 avril par l'entreprise Boisliveau
Des perturbations seront à prévoir durant la période des travaux - une déviation sera mise en place

• • • • • • • • • • • • • • • • •

Interruption du trafic ferroviaire entre Niort et La Rochelle
En raison de travaux de grande ampleur sur la ligne Poitiers - Niort - La Rochelle par la SNCF, le trafic sera interrompu. Des substitions par autocars interviendront sur cette section de ligne dans les 2 sens aux dates ci-dessous :
du samedi 11 avril 13h au dimanche 12 avril 13h
du vendredi 1er mai 7h au dimanche 3 mai 14h
du jeudi 14 mai 5h au dimanche 17 mai 14h

Samedi 11 et dimanche 12 avril
«A la découverte du jazz manouche»
Week-end thématique organisé par la Municipalité
Salle Henri Georges Clouzot

Initiation au jazz manouche par le groupe Verdine Trio
Ouvert uniquement aux élèves de l'école de musique sur inscription

Concert / Verdine Trio
Samedi 11 avril - 20h30
Plein tarif : 8 €
Tarif réduit : 6 €
Gratuit pour les élèves de l'école de musique

Projection / Géronimo de Tony Gatlif
Dimanche 12 avril - 14h30
Tarif unique : 4,25 €

LE MENSUEL - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) - 2800 ex. - n° dépôt légal 1315 - Avril 2015 - n°156 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.